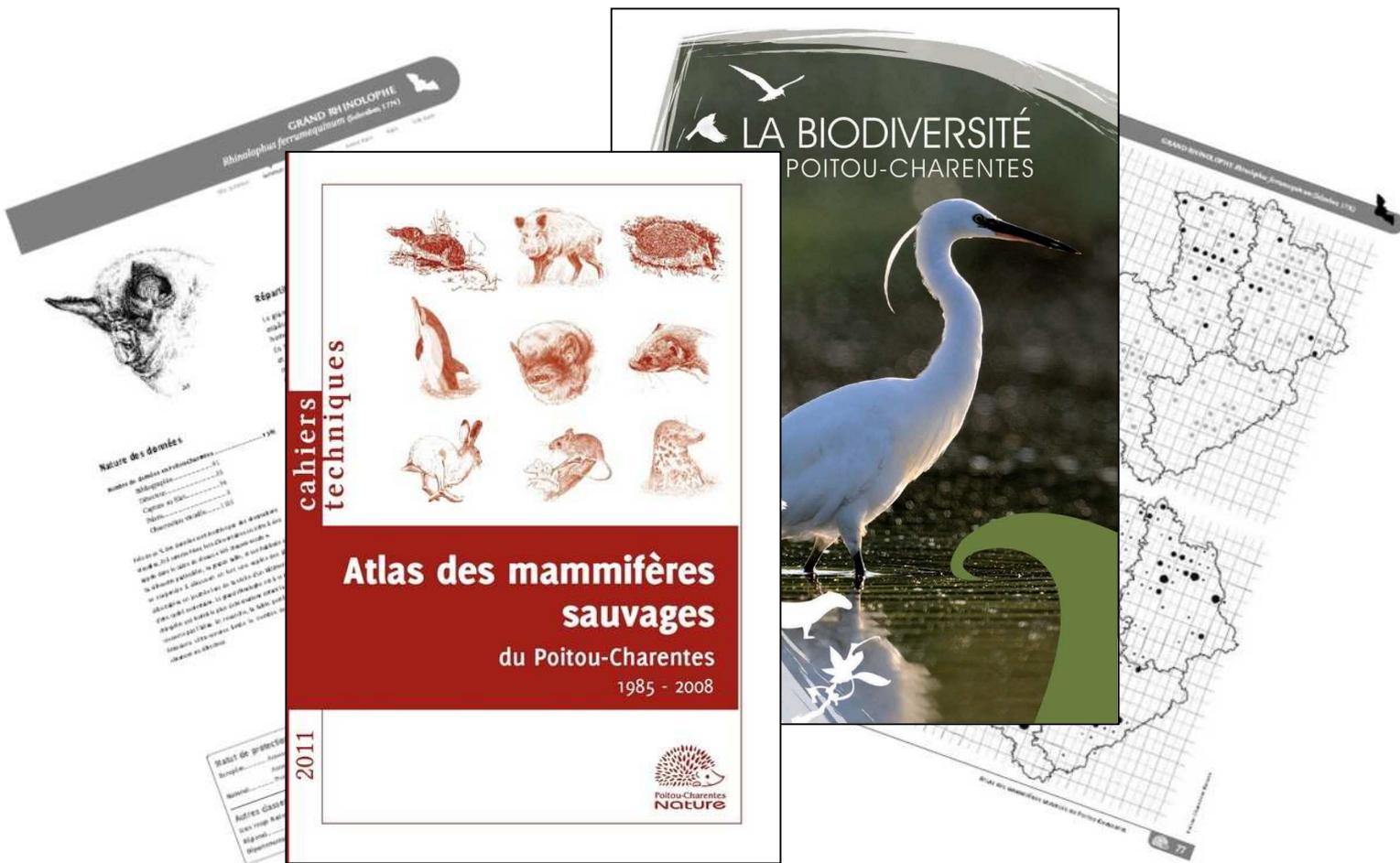


Rapport d'activités 2011



Visite de Bruno Genty, Président de FNE, dans le marais Poitevin le 17 juin, en présence de Delphine Batho, alors Députée, de Serge Morin, Vice-Président du Conseil Régional et de Sébastien Dugieux, Vice-Président du Conseil Général des Deux-Sèvres.



Formation Lépidoptères en Charente



année 2011
AG du 27 juin 2012

Poitou-Charentes Nature

Anc. Union Centre Atlantique des Associations de Protection de la Nature

14 rue Jean Moulin
86 240 Fontaine-le-Comte

☎ 05 49 88 99 23
☎ 05 49 88 98 78

www.poitou-charentes-nature.asso.fr

pc.nature@laposte.net

<u>Sommaire</u>

Patrimoine naturel	4
<ul style="list-style-type: none"> • Conservatoire d'Espaces Naturels • Conservatoire Botanique National Sud Atlantique • Conseil National de Protection de la Nature • Trame Verte et Bleue • Atlas de la Biodiversité dans les Communes • Schéma de Création des Aires Protégées • Île de Ré • Commission Régionale de la Forêt et des Produits Forestiers et PEFC • Comité Consultatif de la RBI de la Sylve d'Argenson • Comité Écophyto 2018 • CRAE (Commission AgroEnvironnement • Habitats naturels • Sauvegarde des Landes de Poitou-Charentes • Ambroisie • Lépidoptères • Chiroptères arboricoles • PNA chiroptères • PNA Odonates • PNA maculinea • Atlas des Oiseaux Nicheurs • Livre sur les Oiseaux de Poitou-Charentes • Oiseaux en hiver • Observatoire de la biodiversité en Poitou-Charentes • Mammifères • Vison d'Europe 	
Eau	9
<ul style="list-style-type: none"> • Les travaux organisés par le Conseil Régional en 2011 • Les travaux organisés par l'État en 2011 • Les programmes concernant la région dans les départements • Directive-cadre européenne sur l'eau • Divers • CLE du SAGE Boutonne 	
Déchets	10
<ul style="list-style-type: none"> • Commission Locale d'Information et de Surveillance de l'unité de valorisation énergétique (UVE) de Poitiers • Commission Locale d'Information de Gizay (86) et de Clérac (17) • Plan régional de réduction et d'élimination des déchets dangereux (PRREDD) 	
Aménagement du Territoire	10
<ul style="list-style-type: none"> • LGV 	
Environnement (divers)	11
<ul style="list-style-type: none"> • Plan Régional Santé Environnement (PRSE) • Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie du Poitou-Charentes • Air – climat • Schéma Régional Climat, Air, Énergie • AREC • Commission régionale des aides de l'ADEME 	
Communication, éducation à l'environnement	13
<ul style="list-style-type: none"> • Conférence à Ménigoute 	

Relations extérieures 13

- CESER
- Conseil Régional
- État
- CRUSE (Fonds européens)
- Observatoire Régional de l'Environnement (ORE)
- Ifrée
- Coordination Environnement et Développement Durable (CEDD) et CPCA
- France Nature Environnement

Fonctionnement interne, communication..... 15

- Équipe de Poitou-Charentes Nature et fonctionnement administratif
- Réunions
- Crédit Coopératif
- Médias : Radio Accords



Rédacteurs :

Anthony le Fouler (ALF)
Bruno FILLON (BF)
Céline GRACIEUX (CG)
Claude MATARD (CM)
Catherine TROMAS (CT)
Jacques BRIE (JB)
Jean-Pierre SARDIN (JPS)
Maxime BLANCHET (MB)
Michel CAILLON (MC)
Marie LEGRAND (ML)
Nicolas COTREL (NC)
Pierre GUY (PG)
Sophie RASPAIL (SR)
Serge ROY (SR)

Crédit photo : *Bruno FILLON / Poitou-Charentes Nature*

Mise en page : *Bruno FILLON*

❶ PATRIMOINE NATUREL

• **Conservatoire d'Espaces Naturels**

Pas de changement notable en 2011, Pierre GUY préside toujours le Conseil scientifique du CREN tandis que les 4 associations départementales, la LPO et la LPO Vienne représentent Poitou-Charentes Nature en compagnie de Pierre GUY à l'AG du CREN.

Pierre GUY, Michel GRANGER et Jean-Michel MINOT représentent Poitou-Charentes Nature au CA du Conservatoire.

BF

• **CBN SA (Conservatoire Botanique National Sud Atlantique)**

David Ollivier a participé au Comité Technique Consultatif qui s'est tenu fin avril à l'antenne du CBN à Mignaloux-Beauvoir.

Une réunion a été organisée en décembre dans les locaux de Poitou-Charentes Nature, à l'initiative du CBN SA après un changement dans la direction de la structure. L'objectif était d'améliorer le dialogue et la connaissance mutuelle entre les deux structures de manière à dégager des synergies entre leurs programmes de travail respectifs, et de permettre dans le cadre du PNA une valorisation des données récoltées par le réseau Poitou-Charentes Nature sur les messicoles. Laurence Marcillaud, Conseillère Régionale en charge de la biodiversité et Vice-Présidente du CBN SA était présente, ainsi que Grégory Caze et Frédéric Fy du CBN SA et l'ensemble des associations membres s'occupant de botanique. Cet échange fructueux a donné lieu à une seconde réunion en février 2012.

BF

• **Conseil National de Protection de la Nature (CNP)**

L'année 2011 aurait dû voir le renouvellement et la redéfinition du CNPN, mais après plusieurs tergiversations, le gouvernement a décidé de surseoir à toute réforme dans ce domaine.

Jean-Pierre Sardin a pu participer à 5 réunions du Comité Permanent sur 7 et à 5 réunions de la commission Aires Protégées sur 8.

A la commission Aires Protégées, il a en particulier rendu un rapport sur la réserve naturelle nationale du Grand Matoury, en Guyane, et sur le projet de plan de gestion. Il a également été désigné rapporteur pour le projet de Parc Naturel Marin Normand-Breton. Outre les plans de gestion des réserves de Guyane, les principaux dossiers examinés cette année par la CAP ont porté sur les TAAF (terres australes et antarctiques françaises), plusieurs réserves biologiques intégrales (RBI) et dirigées (RBD) de l'ONF, dont celle de Fontainebleau, le bilan sur les conséquences environnementales de Xynthia, le plan de gestion de la RNN de Moëze-Oléron, les projets de Parc Naturel Marin de la côte vermeille, du bassin d'Arcachon et celui des pertuis charentais....

Le Comité Permanent, quand à lui, a préparé de nombreux avis pour la plénière, en particulier sur les projets de décrets concernant la réforme de l'enquête publique, le comité TVB et le document-cadre afférent, les plans nationaux d'action Ours brun, Tétrasyre, le plan d'action pour le milieu marin, les décrets de parcs nationaux (calanques....), le projet d'ordonnance sur les réserves naturelles, la gestion des populations de loup, et bien entendu, l'avis sur la LGV SEA qui a nécessité plusieurs passages en réunion.

JPS

• **Trame Verte et Bleue (TVB)**

Dans l'attente de la parution d'un décret fixant la composition d'un comité stratégique régional Trame Verte et Bleue, associant l'ensemble des acteurs de la région, un comité de préfiguration a été mis en place conjointement par l'État et la Région, dans le but de lancer la démarche d'élaboration du Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE).

Poitou-Charentes Nature a bien évidemment participé à la première réunion en février.

Un bureau d'études, le CETE Ouest, s'est vu confier par l'État et la Région la réalisation de sous-trames à une échelle régionale. Une réunion du RPAPN s'est tenue en cours d'année, à laquelle participaient l'ensemble des associations membres de Poitou-Charentes Nature pour présenter cette démarche, ce bureau devant collecter auprès de l'ORE les informations fournies par le réseau Poitou-Charentes Nature, agglomérées sur le site *Biodiversité Poitou-Charentes*.

Parallèlement à des groupes de travail thématiques qui ont commencé à se réunir début 2012, un groupe de travail transversal information/communication a par ailleurs été institué, pour définir les besoins et proposer les moyens d'information et de communication sur la démarche du SRCE. Guillaume Challet a participé au titre de Poitou-Charentes Nature à 2 réunions en 2011.

Enfin, un comité scientifique et technique du SRCE a été constitué, avec une première réunion en juillet, à laquelle Stéphane Barbier, botaniste de DSNE, a représenté PCN

BF & MC

- **Atlas de la Biodiversité dans les Communes (ABC)**

La DREAL nous a confié fin 2010, avec un financement de 2 000 € par commune, la coordination administrative et financière de l'animation de l'équipe régionale de mobilisation, constituée de Poitou-Charentes Nature, du GRAINE Poitou-Charentes, de la LPO, de l'ONCFS et de la DREAL. Cette équipe avait pour objectifs : de présenter la démarche ABC aux communes candidates à la réalisation d'une telle action sur leur territoire et de leur donner les éléments méthodologiques pour avancer dans la démarche. Après une réunion technique préparatoire du comité en janvier, le maire, la plupart du temps un adjoint chargé de l'environnement, des responsables de services techniques et des responsables associatifs ont été rencontrés au cours d'une journée dans chacune des 6 communes : Cherves-Richemont et La Couronne (16), Melle (79), Royan, La Rochelle et Sainte-Marie de Ré (17).

Selon les communes et la dynamique interne, cette démarche a été suivie avec plus ou moins d'énergie par le lancement, à l'initiative des communes, d'états des lieux naturalistes, d'inventaires complémentaires, de démarches participatives avec la population, ceci la plupart du temps en lien avec les associations naturalistes départementales, associées dès le départ.

Cette démarche d'ABC a malheureusement été mise à mal par les restrictions budgétaires en cours d'année, puisque les nouveaux appels à projet pour d'autres communes volontaires ont été régulièrement repoussés avant de disparaître dans un oubli administratif national. De même, des financements complémentaires annoncés pour les premières communes candidates ne sont jamais parvenus totalement en région.

BF

- **Schéma de Création des Aires Protégées (SCAP)**

Toujours dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, ce schéma doit permettre un renforcement des aires protégées terrestres métropolitaines, afin de placer 2 % du territoire national sous protection forte d'ici 10 ans. Suite à la mise en place au niveau national d'une SCAP, un comité régional a été constitué afin de la décliner au niveau régional.

Une première réunion de ce comité s'est tenue en janvier, à laquelle nous avons participé. A la suite de cela les réunions se sont tenues dans les départements avec les associations départementales, qui ont travaillé activement et gracieusement pour formuler des propositions de sites à retenir, mais les pressions de différents lobbies ont conduit le Préfet de Région à transmettre de façon sélective des listes de sites au niveau national. Nous avons ainsi été écarté officiellement de ces ultimes négociations.

BF & MC

- **Île de Ré**

Poitou-Charentes Nature a cosigné, avec Île de Ré Environnement, Nature Environnement 17, la LPO et de nombreuses associations locales, un courrier à destination de la Ministre visant une procédure de classement complémentaire de l'île de Ré.

BF

- **Commission Régionale de la Forêt et des Produits Forestiers et PEFC (Écocertification forestière)**

Niveau régional :

En 2011, comme l'année dernière, PCN a participé à la CRFPF qui s'est réunie à deux reprises (le 8 avril à Bressuire et le 9 septembre à Chasseneuil-sur-Bonnieure (16)). Cette commission gère essentiellement l'utilisation des dotations Etat/Europe. On y a aussi abordé l'état d'avancement du PPRDF* (Plan pluriannuel Régional de Développement Forestier) ainsi que les stratégies locales de développement forestier : CFT (chartes forestières de territoire) et PDM (Plans de Développement des Massifs Forestiers). PCN était également présent au Forum Régional sur les PDM qui s'est tenu aux Ruralies (79) le 30/11 où l'on a pu constater et déplorer que les aspects environnementaux étaient insuffisamment développés.

Le comité Poitou-Charentes PEFC (le 5/10) a été l'occasion de présenter le nouveau schéma de certification de gestion durable forestière (cahier des charges des propriétaires et exploitants, programmes d'accompagnement).

Niveau national :

Les 26 et 27 février, PCN a participé au séminaire associatif d'échanges organisé par FNE qui traitait de la révision du contrat d'objectifs Etat/ONF.

Le 3 décembre, au sein de FNE, définition des modalités de mise en oeuvre locale du nouveau référentiel national de certification pour la période 2012-2017 (contrôles plus fréquents, rôle des APNE)

* PCN n'avait pas été directement invité à l'élaboration de ce plan, mais a rédigé une contribution lors de la mise en consultation début 2012.

MB

- **Comité consultatif de la Réserve Biologique Intégrale de la Sylve d'Argenson (forêt domaniale de Chizé)**

Poitou-Charentes Nature a mandaté ses associations membres en Deux-Sèvres, DSNE et Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, pour participer à ces réflexions.

BF

- **CRAE (Commission Régionale AgroEnvironnement)**

Poitou-Charentes Nature a été représentée à chacune des Commissions Régionales Agro-Environnementales (CRAE) organisée par la DRAAF Poitou-Charentes. En 2011, 4 commissions ont été organisées pour faire d'une part, le point sur les financements des dispositifs PVE (Plan Végétal pour l'Environnement) et MAE engagés en 2011 et d'autre part, pour préparer la campagne 2012 : 2 réunions en mars et septembre et 2 réunions en décembre.

En ce qui concerne le dispositif MAE, depuis le transfert du dispositif de Soutien à l'Agriculture Biologique sur le 1^{er} pilier, il ne subsiste que 4 dispositifs régionalisés ouverts en Poitou-Charentes : « Systèmes Fourragers Economes en Intrants » (SFEI), « Protection des races menacées » (PRM), « Amélioration du potentiel pollinisateur des abeilles » (API) et « Mesures Agro-Environnementales territorialisées » (MAET).

Les besoins MAET (plus de 98% des besoins) ont été de 16,83 M€ au lieu des 28 M€ prévisionnels à la fin 2010. Grâce à des fongibilités d'enveloppes, les besoins MAET 2011 ont pu être satisfaits à 100 % (95 % dans quelques cas). La consommation FEADER a également été revue à la baisse et réduite à 4 M€ au lieu des 7 prévus.

Pour la campagne 2012, ce sont, comme en 2011, 28 projets à enjeu « biodiversité remarquable », qui ont été déposés par les opérateurs, 17 pour « la préservation de la ressource en eau » et 1 pour « autres enjeux ». La Commission Européenne demande au Ministère de l'Agriculture d'introduire dès 2011 dans les décisions juridiques, une clause de révision imposant aux exploitants de se conformer dès 2014 aux nouvelles règles et engagements susceptibles d'entrer en application.

Parmi les projets à enjeu biodiversité remarquable, PCN et ses associations membres sont très concernés en tant qu'opérateurs MAET, notamment pour les projets concernant la préservation de l'outarde canepetière et des oiseaux de plaine. A cet effet, des réunions coordonnées par la LPO ont été organisées en 2011 afin de faire le point entre les APNE de Poitou-Charentes Nature sur la campagne MAET 2011 : animation, cahiers des charges des mesures, problèmes rencontrés, contractualisations....

SR

- **Comité Écophyto 2018**

Au niveau national, c'est un gros investissement en temps, avec en moyenne, trois réunions par mois à Paris : groupe d'experts, indicateurs..., épidémiosurveillance. Quel en est le bilan : les mentalités évoluent, mais l'usage des pesticides ne baisse pas.

En Poitou-Charentes, nous sommes la troisième région de France en nombre de doses de pesticides ramenées à l'unité de surface de la région, triste record ! Cela tient au blé, au colza et à la vigne.

PG

- **Habitats naturels**

Le début d'année 2011 a vu l'achèvement des 17 dernières fiches du « **Guide des habitats naturels du Poitou-Charentes** » commencées en 2010 (5^e année). Elle ont été mises en ligne sur le site web de Poitou-Charentes Nature.

Comme les années précédentes, le travail a été réparti entre les différentes associations de la région – LPO (5 fiches), Vienne Nature (4 fiches), Charente Nature (3 fiches), Deux-Sèvres Nature Environnement (3 fiches), Nature Environnement 17 (2 fiches) – et c'est la LPO qui assure la coordination du groupe de travail.

L'année 2011-2012 doit permettre la publication sous forme papier de ce Guide dont la mise en page débutera début 2012.

BF

- **Programme de Sauvegarde des Landes de Poitou-Charentes**

Depuis 2009, le programme de sauvegarde des landes est entré dans la phase opérationnelle. En effet, l'élaboration du Catalogue régional étant terminée, il s'agit à présent de mettre en œuvre des actions de gestion pour la préservation de ces milieux remarquables en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes, les Conseils Généraux ou autres collectivités volontaires.

Sur l'ensemble des sites inventoriés en Poitou-Charentes depuis 2002 et regroupés au sein d'un Catalogue des Landes (332 au total), une trentaine d'entre eux ont fait l'objet d'inventaires biologiques au printemps 2010 selon trois volets : botanique, entomologique et ornithologique. Ces inventaires ont permis de compléter nos connaissances sur ces sites et de recenser plusieurs espèces patrimoniales, espèces protégées ou inscrites sur les listes rouges régionales ou nationales.

Désormais, les associations mobilisées dans ce programme ont entamé une phase de « démarchage » des propriétaires de sites dont la finalité est la gestion des sites par convention ou acquisition. Une notice de gestion, éditée pour chaque site concerné, sera présentée aux propriétaires. Elle synthétise les enjeux environnementaux du site et présente les modalités de gestion des milieux de lande.

Financée par le Conseil régional, le DREAL et les fonds européens FEADER, cette action a pris du retard durant cette dernière phase, qui se poursuivra jusqu'au début 2013

CG

- **Ambroisie**

- Poitou-Charentes Nature a été très mobilisée depuis un an pour participer à la lutte contre l'ambroisie tant :
- 1) au niveau régional dans le cadre du deuxième Plan Régional Santé Environnement avec la tenue du forum régional de Villefagnan le 15 septembre 2011 au côté de nombreux partenaires : FREDON, Association Française d'Étude des Ambrosies (AFEDA), Agence Régionale de Santé, INRA, CETIOM et avec l'appui de la Région,
 - 2) qu'au niveau national avec les sollicitations de l'Observatoire National de l'Ambroisie et du Comité Parlementaire de l'Ambroisie, et de l'AFEDA,
 - 3) et même au niveau Européen avec le Nature Bureau de Londres mandaté par la Commission Européenne pour dresser la carte européenne de l'extension de l'ambroisie. Mais nous avons décliné cette proposition qui consistait à fournir nos données géoréférencées sans contrepartie.

Si cette mobilisation a largement contribué à la reconnaissance des méfaits de l'Ambroisie sur les plans sanitaire et agricole par les instances régionales et par l'opinion publique, elle a aussi été le révélateur de dissensions entre les partisans de l'usage de nouveaux herbicides associés à des variétés cultivées tolérantes aux herbicides et les contestataires, opposés à de telles pratiques dont la généralisation sera génératrice non seulement d'apparitions inéluctables de formes de résistance mais aussi de contaminations des nappes phréatiques.

Poitou-Charentes Nature et la FREDON ont aussi oeuvré auprès du concessionnaire (LISEA) et du constructeur (COSEA) de la ligne ferrée à grande vitesse Tours Bordeaux, pour que la lutte contre l'ambroisie soit élargie aux autres plantes invasives présentes sur l'emprise du futur trajet. De longues négociations viennent d'aboutir (juin 2012) à la mise au point d'un protocole de ménagement de l'environnement intégrant la présence de la plupart de ces espèces dans le processus de construction de l'ouvrage avec l'objectif de ne pas les propager dans l'emprise des travaux et d'éliminer les zones d'infestation partout où cela est possible.

MC

- **Lépidoptères**

Sous l'impulsion de DSNE et avec le réseau Poitou-Charentes Nature, l'atlas régional des papillons de jour s'est poursuivi en 2011 avec la 3^e année d'inventaires. Fin 2011, ce sont ainsi pas moins de 113 000 observations qui ont été réalisées et centralisées sur la région. Ceci est le fruit de la mobilisation de plus d'une centaine de bénévoles naturalistes, entomologistes confirmés ou néophytes. En dehors de la progression de la couverture de prospection, qui permet d'espérer finir la couverture régionale pour 2012, de nombreuses observations très intéressantes ont pu être effectuées dont la redécouverte de la Mélitée noirâtre en Charente, 3 espèces non revues depuis 30 ans en Deux-Sèvres (Damier de la sucisse écotype milieux secs, Bacchante..) et en Charente (Morio). De nouvelles collections et données bibliographiques ont également été compilées en Charente-Maritime. En plus de ces prospections, de nombreuses sorties d'initiation ont été réalisées ainsi qu'une formation régionale. Un essai de centralisation des données régionales pour produire des cartes, en lien avec l'ORE, n'a pu voir le jour cette année. Le projet d'édition de cet atlas a débuté. Ce projet est soutenu financièrement par la Région, l'Etat et l'Europe (FEADER).

NC

- **Chiroptères arboricoles**

Pour la dernière année du programme, des inventaires ont été conduits, avec des points d'écoutes et des captures au filet dans 6 nouvelles forêts du Poitou-Charentes. Pour la première fois dans la région, des opérations de radiopistage ont été menées en Charente et Deux-Sèvres. Une première qui s'est avérée être une vraie réussite car 8 gîtes arboricoles ont été découverts. Ces sessions ont également permis d'augmenter la pression de capture sur ces sites pendant plusieurs jours. Des résultats intéressants d'autant plus qu'une nouvelle espèce de chiroptère a été découverte à cette occasion, le Murin de Brandt pour ces deux départements. Dans les autres départements, les gîtes artificiels installés dans plusieurs massifs forestiers ont été suivis, plusieurs d'entre eux ont été fréquentés par des chauves-souris dès la première année.

Ce programme est soutenu financièrement par la Région Poitou-Charentes, la DREAL et l'Europe. et coordonné par Deux-Sèvres Nature Environnement,

ALF

- **PNA Chiroptères**

Repris par Anthony le Guen fraîchement arrivé à Deux-Sèvres Nature Environnement, le travail sur la déclinaison régionale du Plan National d'Action a été relancé dès le mois de mars par le biais d'un comité de pilotage régional avec l'ensemble des acteurs et partenaires potentiels du Poitou-Charentes, voire des régions limitrophes, présentant le principe et les enjeux du PNA. Un second comité a suivi en mai, avec des groupes de travail pour réfléchir à et formaliser des propositions d'actions nationales à décliner et adapter en Poitou-Charentes.

Puis, les coordonnateurs de Charente Nature, Nature Environnement 17, la LPO et Vienne Nature ont travaillé sur les fiches pratiques sous la direction de Deux-Sèvres Nature Environnement. Le document, issu d'une demande de la DREAL qui finance le projet, a été finalisé au printemps 2012 et est maintenant en attente d'examen par le CSRPN pour validation définitive.

BF

- **PNA maculinea**

Pour ce Plan d'action sur 3 espèces de papillons, ce sont Charente Nature, Nature Environnement 17 et Vienne Nature qui se sont attelées sous la coordination de Deux-Sèvres Nature Environnement à un travail similaire à celui sur les odonates et les chiroptères. Malgré une première réunion de travail en février, le groupe a dû là aussi temporiser ce dossier devant la charge de travail et de sollicitations multiples des associations par l'administration et les nombreux dossiers en cours. Une finalisation est attendue pour 2012.

BF

- **PNA Odonates**

Le groupe de travail composé de Charente Nature, Nature Environnement 17, Deux-Sèvres Nature Environnement, Vienne Nature et la LPO s'est réuni le 26 janvier pour lancer la rédaction de cet autre PNA que Poitou-Charentes Nature avait légitimité à mener à bien, après avoir réalisé un inventaire régional des odonates entre 2002 et 2006. Un manque de disponibilité des coordonnateurs a laissé le travail en suspens quelques mois.

BF

- **Vison d'Europe**

Poitou-Charentes Nature siégeant normalement dans le comité de Suivi du plan National d'Actions (PNA) sur le Vison d'Europe, n'a pas assisté aux réunions, notre représentant Philippe Jourde étant indisponible.

BF

- **Livre sur les Oiseaux de Poitou-Charentes**

Plusieurs nouvelles réunions de concertation ont été organisées durant l'année pour rattraper le retard dans la rédaction des chapitres de l'ouvrage sur les oiseaux du Poitou-Charentes. Ceci a entraîné un décalage pour la phase de mise en page et d'édition. La publication pourrait maintenant être reportée à 2013.

BF

- **Oiseaux en hiver**

Ce programme mené dans les 4 départements pour lequel la DREAL n'a pas pu dégager de crédits est soutenu par le Conseil Régional et la fondation Léa Nature (accord de financement obtenu début 2012), avec des fonds européens FEDER escomptés. Il est coordonné par la LPO Charente-Maritime, avec un travail de Charente Nature, du GODS et de la LPO Vienne et s'est poursuivi sur le terrain en janvier 2011 puis a repris en décembre 2011 pour la deuxième saison.

C'est donc uniquement entre le 1^{er} décembre et le 31 janvier que les données de toutes les espèces d'oiseaux observés sont collectées et seront valorisées comme pour les autres programmes par une mise en ligne cartographique en lien avec l'ORE ainsi que dans le cadre d'une enquête nationale. Plus de 200 transects (sur 299) ont été réalisés au total sur les 2 premières phases, dans des mailles de 10x10 km et certaines espèces sont recensées de façon plus ciblées : dortoirs de Grand cormoran et de corvidés, colombidés et Pinsons du nord.

Les actions de sensibilisation auprès du grand public ont été reconduites en 2^e saison (plus d'une trentaine de sorties et conférences), avec l'opération « Qui vient à la mangeoire ? » qui fonctionne très bien.

BF

- **Observatoire de la biodiversité en Poitou-Charentes**

La plaquette régionale sur la biodiversité en Poitou-est parue en juin et a été diffusée très largement gratuitement à l'occasion de chaque colloque ou séminaire sur la biodiversité, organisé par le Conseil Régional Poitou-Charentes ou le Conseil Général des Deux-Sèvres. Sur 6000 exemplaires édités, il ne nous en reste qu'environ 2000.

Ce travail, avec la fourniture d'indicateurs de suivi de la biodiversité, était financé par la Région et l'État, le FEDER n'ayant finalement pas contribué à la réalisation de cette action pourtant reconnue comme exemplaire par une députée européenne !

La mise en ligne du document sur le site internet de PCN, préparée par l'ORE et en attente de résultat de la demande de financement FEDER, va être opérationnelle dans le courant de l'année 2012.

BF

- **Mammifères**

La souscription de l'atlas des mammifères sauvages du Poitou-Charentes assez réussie fin 2010 a été prolongée jusqu'en février, l'ouvrage étant finalement paru en juillet.

Une opération de remise collective de cet atlas et du livre Libellules du Poitou-Charentes a été effectuée dans un collège de Charente suite à la commande par le Conseil Général de ce département d'un exemplaire pour tous les collèges.

Il a été remis gracieusement 95 exemplaires au Conseil Régional Poitou-Charentes, ainsi qu'autant d'exemplaires du livre Libellules, du cahier technique messicoles et de la plaquette biodiversité, tous ces ouvrages ayant été distribués par les services de la Région à la rentrée scolaire dans l'ensemble des lycées de la Région.

Quelques livres ont été mis en dépôt vente chez quelques grosses librairies ou grandes surfaces de grandes villes.

BF

② EAU

Nous avons participé :

- aux séminaires FNE, sur l'agriculture et la biodiversité le 27 janvier, et sur l'eau les 25 et 26 février,
- à la rencontre de FNE Adour-Garonne le 11 avril à Bordeaux,
- au Comité de suivi du PGE Charente qui s'est réuni le 3 mai,
- et organisé une conférence de presse le 6 mai sur le bassin de l'Aume-Couture,
- à la rencontre de la Préfète des Deux-Sèvres en présence de Bruno Genty, Président de FNE, le 17 juin, puis à la visite et conférence de presse de Bruno Genty au Bourdet, en présence de la députée Delphine Batho, de Serge Morin et Benoît Biteau, Vice-Présidents du Conseil Régional, de Sébastien Dugleux, Vice-Président du Conseil Général des Deux-Sèvres, de plusieurs maires et de nombreux associatifs,
- à la journée boisement en AAC à Lezay le 21 septembre,
- à l'organisation de la journée AAC de FNE Adour-Garonne à Angoulême le 12 octobre,

JB

• **Les travaux organisés par le Conseil Régional en 2011 :**

Nous avons participé :

- à un état de la situation de sécheresse le 18 avril,
 - pour intervention dans le cadre d'une formation des animateurs RE-SOURCES le 6 octobre, Concert'eau 21, 28 avril et 23 mai
 - au Comité de suivi de la qualité des eaux souterraines le 21 octobre,
- Nos associations ont participé aux Comités CLAP'eau, et au programme RE-SOURCES dans les départements.

• **Les travaux organisés par l'État en 2011 :**

Nous avons rencontré la DREAL le 31 mai au sujet du dossier loi sur l'eau de la LGV, puis nous avons participé aux enquêtes publiques.

Nous avons rencontré le nouveau Préfet le 8 novembre sur la politique de l'eau.

Comme suite à la révision du Plan régional santé environnement qui nous a mobilisé en 2010, nous avons participé à un GRSE le 13 décembre.

• **Les programmes concernant la région dans les départements**

Nous avons participé aux travaux de l'Institution interdépartementale du fleuve Charente notamment 2 réunions du Conseil d'Administration.

Nous avons aussi été très présents dans les réunions départementales relatives à la gestion de l'eau (Observatoires de l'eau, réunions sécheresse et autres concertation)

• **Directive-cadre européenne sur l'eau :**

Nous avons participé à la première séance de la CLE du SAGE Charente le 20 juin, et à la Commission territoriale Charente le 17 novembre.

Journée de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne sur l'évaluation du SDAGE le 8 décembre.

Nous avons été auditionnés sur l'évaluation de la politique de l'eau des rivières en Adour-Garonne à Bordeaux le 7 juin.

• **Divers**

Nous avons rencontré SURFRIDER à St Jean d'Angély le 9 mars.

Nous avons participé aux Comités de pilotage (projet de structure publique pour la gestion des retenues) à La Rochelle, organisé par le C.G. 17 les 4 juillet, le 4 octobre.

Nous avons participé à une préparation Carg'eau le 25 juillet à Saintes.

Un échange sur l'eau avec Impact s'est tenu à Melle le 10 octobre.

JB

• **CLE SAGE Boutonne**

La CLE du SAGE Boutonne, au sein de laquelle Poitou-Charentes Nature était représentée par Bernard Sabourault en 2010, a disparu en novembre 2010, son mandat étant arrivé à son terme.

Nous attendons toujours un arrêté préfectoral qui renommiera les membres de cette instance, il n'y a donc pas eu de réunion en 2011.

Par ailleurs nous n'avons toujours pas de nouvelles de notre Appel contre le jugement du Tribunal Administratif sur les retenues de la Boutonne en Deux-Sèvres, en attente de jugement depuis plus de un an par la Cour d'appel de Bordeaux. Pour l'instant, la CAEDS, présidée par le Conseil Général des Deux-Sèvres, ne semble pas vouloir appuyer la construction des 6 retenues restantes.

CM

③ DÉCHETS

- **Commission Locale d'Information et de Surveillance de l'unité de valorisation énergétique (UVE) de Poitiers**

Roland Caigneaux nous a représentés aux quelques réunions de cette commission.

BF

- **Commission Locale d'Information de Gizay (86) et de Clérac (17)**

Bien qu'ayant un siège dans chacune de ces commissions locales, nous ne sommes pas en mesure d'y participer, les associations départementales correspondantes étant déjà membres.

BF

- **Plan régional de réduction et d'élimination des déchets dangereux (PRREDD)**

Philippe Colas a été présent à une réunion qui s'est tenue sous l'égide de la Région Poitou-Charentes en mars.

BF

④ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- **LGV**

LGV SEA

L'année 2011 a été marquée par le changement d'interlocuteur –VINCI, pilote du groupement concessionnaire– remplace RFF : il s'engage sur un dossier qu'il sait bâclé. Il n'est donc pas responsable de tout : ni des refus d'évitement actés par RFF et validés par l'État, ni de l'abandon (provisoire ?) du volet ferroutage qui nous avait motivé pour approuver au départ le projet de nouvelle ligne.

L'année 2011 est marquée aussi par notre décision d'établir un "partenariat" avec les sociétés constructrices LISEA/COSEA dans le domaine des mesures compensatoires. Cette coopération a permis à Lisea d'étoffer le mauvais dossier "espèces protégées" hérité de RFF et d'obtenir du CNPN un feu vert assorti de réserves non levées. Cette étape s'achève en février 2012 avec la signature des deux séries d'arrêtés qui autorisent l'ouverture du chantier. La coopération porte désormais sur la mise en oeuvre des mesures compensatoires et des mesures de restriction d'impact.

Bilan de cette étape : la stratégie de partenariat s'est révélée juste puisqu'elle a permis de limiter les dégâts grâce à un fort investissement associatif et au travail efficace du Coordonnateur. Sans cela, il est clair que le concessionnaire aurait fait de gros dégâts, à supposer qu'il ait pu obtenir ses arrêtés. Mais, absorbé par l'énormité des tâches, PCN n'a pas toujours su accompagner ce travail par les prises de position politiques qui auraient évité tout malentendu sur notre rôle, malgré notre vigilance pour éviter que Lisea ne nous compromette dans sa communication sur une prétendue exemplarité du projet en matière de protection de la biodiversité

Après 4 réunions internes avec les associations membres de Poitou-Charentes Nature entre janvier et septembre, l'importance du travail a logiquement entraîné le recrutement d'un coordinateur à temps plein début octobre 2011, Christian Grimault, le lourd travail de relations avec Cosea et de coordination ayant été assuré auparavant essentiellement par les administrateurs : Pierre Guy, Véronique Gauduchon, Jean-Louis Jollivet, Gustave Talbot et Gilles Marsat.

Participation critique à l'enquête publique au titre de la loi sur l'eau, peu prise en compte : remblais en lit majeur et déviations de cours d'eau sont maintenus. Dialogue fructueux avec le CNPN dans le dossier « espèces protégées ». Rôle plus que discret du Préfet : le Comité de Suivi s'est réuni début 2012 après 2 ans et demi de sommeil profond... pour entendre Cosea annoncer qu'il ne tiendrait pas tous ses engagements...

Tentons un bilan de notre participation au Comité de Pilotage (COPIL) Stratégique qui oriente l'application de la Convention et aux Comités Techniques qui élaborent les préconisations :

1/ La lourde machinerie mise en place a tourné largement grâce au travail de Christian : fabrication de cahiers des charges, participation à la formation des personnels, apprentissage de la collaboration sur le terrain...

2/ Un retard considérable était prévisible dès fin 2011 sur l'échéancier des mesures compensatoires : un an grosso modo en matière d'acquisitions et de conventionnements. Le concessionnaire savait pertinemment que toute précipitation excluait de mettre en place l'essentiel des mesures compensatoires avant le début du chantier et respect de l'échéancier. Devant ce fait accompli, Poitou-Charentes Nature a tenté de limiter les dégâts avec quelque succès. Mais nous avons oublié de nous poser la question d'une prise de position politique : en nous démarquant d'une décision dommageable pour les espèces et les habitats nous aurions clarifié notre rôle.

3/ Poitou-Charentes Nature s'est interrogée sur les nombreux « ratés » constatés sur le terrain dans l'application des cahiers des charges. Cosea les met sur le compte de difficultés de transmission des consignes. Nous savons bien que c'est plus grave : il y a probablement un manque de coordination,

parachutage de nouveaux « responsables » ignorants des dossiers et sans culture environnementale, et bien sûr la course contre la montre... Le type d'organisation choisi pour gagner du temps implique : simultanéité de dizaines de chantiers ; multiplication de cadres nantis de parcelles de responsabilités très cloisonnées ; absence de réelle volonté pour se donner les moyens d'une coordination...

4/ Poitou-Charentes Nature a raté en 2011 l'occasion de conditionner sa coopération avec Cosea sur les mesures compensatoires à une vraie concertation sur l'ensemble du contentieux hérité de RFF, sur l'insuffisance criante des aménagements de protection contre le bruit. Difficile ensuite de sortir de l'impasse sur ce sujet.

Par ailleurs, une réunion a été organisée le 17 mai à Poitou-Charentes Nature avec les associations partenaires locales et d'Indre-et-Loire en présence de plusieurs personnes de la Direction des Etudes et des Infrastructures (DEI) de COSEA afin de discuter des nuisances sonores.

LGV LIMOGES-POITIERS : rien de neuf a part la modélisation en 3D. Régulièrement enterré, le projet renaît de ses cendres : enquête publique prévue fin 2012. L'apparition du projet POCL a donné de nouveaux arguments aux opposants.

FRET : le programme de mise au gabarit pour le ferroutage des tunnels de la ligne actuelle semble au point mort. Idem pour le programme alternatif par Poitiers - Saintes et pour l'itinéraire « de secours » par Thouars. Pendant ce temps est paru le décret organisant l'application de l'écotaxe poids lourds à partir de juillet 2013 sur le réseau routier non concédé. Faute d'alternative à l'autoroute, cette taxe va se trouver largement privée de sens, sinon de financer des projets d'infrastructures.

JLJ

⑤ ENVIRONNEMENT (divers)

• Plan Régional Santé Environnement (PRSE)

Poitou-Charentes Nature (C Grimault, M Caillon et B Fillon) a largement contribué avec la FREDON et l'ARS au lancement et à la mise en oeuvre de l'action 3.1 (Action de prévention de l'Ambroisie : information, sensibilisation, formation des professionnels) sous la forme de l'organisation du forum régional de l'ambroisie à Villefagnan le 15 septembre, puis par des campagnes de prospection sur le futur trajet du LGV et l'élaboration d'un protocole d'accord avec le constructeur COSEA) et le concessionnaire de la Ligne (LISEA).

Poitou-Charentes Nature a aussi été associée à l'action 26 lors d'une première réunion exploratoire organisée le 20 janvier 2012 par l'Ifrée sur le thème de la formation de formateurs en vue de développer un module d'éducation en santé sécurité environnement à destination des enseignants et des éducateurs

MC

• Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) du Poitou-Charentes

Jean-Michel Minot a remplacé Christian Pacteau (MDRGF) comme titulaire, Laurent Chivot demeurant suppléant de cette commission qui a été créée en 2010. Etant toutefois concernés de loin par ce sujet, nous n'avons pas assisté aux réunions plénières et des groupes de travail.

BF

• Air – climat

Guy CHÉZEAU représente toujours Poitou-Charentes Nature au sein d'Atmo Poitou-Charentes.

• Schéma Régional Climat, Air, Énergie

PCN a participé aux réunions du comité, atelier filières énergétiques les 13 et 14 janvier, 2 février et 4 juillet 2011, ainsi qu'au comité stratégique climat-air-énergie le 29 mars et le 6 octobre 2011

Porteur de la position de PCN :

Notre société, largement dépendante de ressources importées (pétrole, gaz, uranium), épuisables, polluantes et émettrices de GES, se doit d'imaginer et de mettre en oeuvre une transition énergétique. Ces énergies n'ont pas permis de préserver l'environnement, la qualité de l'air, de l'eau, des sols, la faune, la flore ou les paysages.

Dans le cadre de la sobriété énergétique et de l'efficacité énergétique les énergies renouvelables doivent devenir une contribution majeure du mix énergétique français dénucléarisé et décarboné avec une information et une éducation de tous les acteurs.

Sobriété

Vu l'accroissement de la consommation énergétique et le potentiel d'économies, la priorité doit être donnée à la politique d'économies, de réduction des consommations d'énergie « la meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas ».

Quelques exemples

- rénovation thermique du bâti ancien
- pour les constructions neuves : maison basse consommation, « maison passive »
- gestion centralisée et maîtrisée des consommations des communes et collectivités locales

Effacité énergétique

Pour les équipements qui consomment de l'énergie on peut, grâce à la technique, diminuer la quantité d'énergie nécessaire à leur fonctionnement.

Les énergies renouvelables

Ces énergies peu émettrices de CO₂, décentralisées présentent moins de risques technologiques et d'impact que tout autre mode de production.

Ces énergies permettent une relocalisation de la production et une diversification des sources adaptées aux territoires

Ces énergies entrent alors dans un projet énergétique de territoire (niveau intercommunalité) avec, pour les installations non domestiques, une réflexion locale et une concertation de tous les acteurs concernés en amont du projet afin de prendre en compte tous les avis

Le développement de ces énergies est accompagné d'une information indépendante accessible à tous (critère de fabrication, prix, recyclage)

Le développement de toutes les énergies renouvelables doit s'accompagner d'une bonne intégration paysagère, en préservant la biodiversité ; pour certaines, les impacts doivent être attentivement analysés ; les technologies peuvent poser problèmes soit à l'humain soit à la nature , elles doivent être évaluées avant réalisations

Exemple pour le photovoltaïque priorité sur les toits

Pour l'éolien exclusion des ZPS oiseaux de plaine et ZSC chauves-souris

Les agrocarburants issus de cultures vivrières ne sont pas acceptables et ne sont pas la solution de remplacement du pétrole

Quelques notes sur le scénario Negawatt

Ce scénario est une clé pour un avenir énergétique soutenable

Dans son écriture, il est question des usages (nous chauffer, nous éclairer, nous déplacer) vers les ressources (au XX siècle : pétrole, uranium, bois)

Réflexion sur la sobriété : quels sont les besoins ? Puis, il est question d'action au niveau des comportements personnels et d'une organisation collective sur nos usages de l'énergie donc des choix, des plus utiles ou inutiles.

Effacité énergétique

Les énergies renouvelables : pour un besoin de production donné il y a augmentation de la part de services énergétiques satisfaite par les énergies les moins polluantes et les plus soutenables.

Urgence de la transition énergétique

Energies fossiles : augmentation des GES, épuisement des réserves

Energie nucléaire n'est pas une énergie acceptable (Tchernobyl, Fukushima)

Les EnR : l'énergie solaire reçue chaque année sur terre, dont nous savons récupérer une partie soit directement, soit via la biomasse, le vent ou le cycle de l'eau, représente plus de 10 000 fois la consommation annuelle mondiale d'énergie.

Nous devons passer des énergies **de stock** (pétrole, gaz, charbon, uranium qui s'épuisent à un rythme très élevé) à des énergies **de flux** (solaire, éolien, hydraulique, biomasse, biogaz, géothermie) qui se renouvellent en permanence à l'échelle de l'humanité

SR

• AREC (Agence Régionale d'Evaluation Environnement et Climat)

Marie Legrand a participé sans exception à tous les conseils d'administration, bureaux où elle siège (ORE, AREC, Ifrée) et Assemblées générales de ces trois structures. Elle s'est efforcée d'établir davantage de liens entre elles. Un exemple : l'AREC aura un siège au conseil d'administration de l'Ifrée en 2012.

Elle a fait intervenir les directeurs respectifs de l'ORE et l'AREC, Franck Trouslot et Amandine Loeb lors d'un conseil d'administration thématique de Vienne Nature.

Événements importants en 2011 pour l'AREC :

- observatoire des déchets : l'AREC a co-animé avec l'ADEME le 1^{er} décembre 2011 une rencontre régionale d'une journée, sur la prévention et la gestion des déchets, rassemblant plus de 150 participants, collectivités, associations, organismes professionnels ;
- observation, suivi et accompagnement méthodologique dans le domaine de l'énergie et des gaz à effet de serre : les productions régulières de bilans ont été réalisées avec pour la première fois en région, la déclinaison régionale du bilan des gaz à effet de serre avec une approche « consommation » (utilisation du bilan-carbone). ;
- l'AREC a amplifié ses partenariats financiers avec les conseils généraux de Charente et des Deux-Sèvres, et engagé un nouveau travail avec la Communauté d'agglomération du Pays

Châtelleraudais dans le but de réaliser des diagnostics territoriaux ;

- l'AREC a accompagné techniquement en partie les travaux du Schéma Régional Climat Air Energie.

ML

- **Commission régionale des aides de l'ADEME**

C'est Marie Legrand qui siège au même titre qu'à l'AREC dans cette commission qui attribue les aides aux investissements pour les économies d'énergie.

BF

6 COMMUNICATION, ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

- **Conférence à Ménigoute**

« Les invasions biologiques, une affaire de nature et de société, » tel était le thème de la conférence du 1er novembre 2011 au Festival de Ménigoute. Animée par Mickaël Lahcen de Radio Accords Poitou devant un nombreux public qui se pressait dans la salle Romane, elle a tout d'abord donné lieu à trois interventions consacrées aux aspects et aux conséquences des invasions biologiques sur l'environnement, l'économie et la santé : celle de Jean-Louis Chapuis du Muséum National d'Histoire Naturelle sur les risques que fait peser en France par la commercialisation d'animalerie la vente de l'écureuil gris d'Amérique et l'écureuil à ventre roux d'Asie, celle de Michel Caillon de Poitou-Charentes Nature sur la situation des invasions biologiques animales et végétales en Poitou-Charentes et celle de Jacques Pigeot de l'Unité Mixte de recherche LIENS à l'Université de La Rochelle sur les invasions en milieu marin sur la façade atlantique charentaise.

Puis les nombreuses questions posées par le public ont été relayées par un riche débat sur les modalités de gestion des invasives envisagées et envisageables à l'échelle du territoire régional et où sont intervenus Pierrick Marion de la DREAL, Sébastien Léonard de la FREDON et Laurence Marcillaud, Conseillère Régionale.

Au total une demi journée bien remplie et dont les nombreux échos ont révélé qu'elle avait été appréciée du public.

MC

7 RELATIONS EXTÉRIEURES

- **CESER**

2011 a été l'année de l'élargissement du Conseil Économique et Social Environnemental Régional, avec 4 nouveaux postes pour l'environnement dans le 3^e collège. Nous avons formulé des propositions en accord avec les autres associations membres de la CEDD : GRAINE Poitou-Charentes, qui a eu un poste ; Inpact qui n'a pas été retenu par le Préfet au profit du CELAVAR ; Poitou-Charentes Nature qui n'a eu qu'un seul poste, occupé par Dominique Chevillon tandis que le 4^e poste allait, de façon injustifiée dans l'esprit du Grenelle, à Veille Environnement Entreprises, association d'entreprises.

Jacques Brie rapporteur et Michel Hortolan Président de la commission Environnement, ont siégé activement au CESER avec Dominique Chevillon qui a apporté une expertise sur un volet biodiversité et littoral.

BF

- **Conseil Régional**

Nos relations sont fréquentes et suivent l'actualité...

Les projets 2012 ont été présentés le 10 octobre au service environnement en présence de Serge Morin, Vice-Président et Président de la commission Environnement, après deux réunions préparatoires internes, en juin et en septembre.

PG, BF

- **État**

DREAL, DRAAF, SGAR, Préfet... nos relations avec les services de l'Etat sont traditionnellement bonnes. Nous demandons rendez-vous, nous répondons à leur sollicitation (inspection générale, SCAP, TVB, PRAD, ...).

Aujourd'hui, néanmoins, nous avons quelques sujets d'inquiétude : la demande de travail est continue (nous nous en réjouissons), mais les moyens légitimes qu'il nous faudrait ne suivent pas : baisse des fonds d'Etat, suppression mal justifiée des crédits FEDER pour faire des digues, expertise (TVB,...) non rétribuée et Plans Nationaux d'Action en panne. Certains services n'ont plus la quantité de personnel nécessaire à l'accomplissement des missions. C'est, à notre sens, un handicap politique et financier pour les associations : il faut le dire.

A noter en 2011, une réunion avec le service Nature et Paysages en janvier afin de faire un point sur les déclinaisons du Grenelle (SCAP, TVB, ZNIEFF...) et nos demandes de financements et la rencontre régionale en novembre au CREPS de Boivre.

PG, BF

- **CRUSE (Fonds européens)**

Thierry Micol a assisté à la réunion de juin de ce comité sur les fonds européens.

BF

- **Observatoire Régional de l'Environnement (ORE)**

Catherine Tromas et Marie Legrand siègent avec François-Marie Pellerin au CA de l'ORE.

En 2011, PCN a poursuivi son implication dans l'administration de l'Observatoire Régional de l'Environnement (ORE) en assurant la Présidence et le Secrétariat de l'association. L'ORE et PCN ont continué leurs actions communes visant à faciliter l'accès aux connaissances sur le patrimoine naturel en direction de tous les publics. On retiendra en particulier :

- Le développement et la mise en ligne (en 2012) d'une cartographie dynamique sur le site de PCN (rubrique « cartographie » : <http://www.poitou-charentes-nature.asso.fr/spip.php?page=sigpcn>). Cet outil permet la consultation des données agrégées à la maille ou à la commune des différents inventaires réalisés par PCN.
- L'alimentation et l'actualisation du système d'information régional sur l'environnement porté par l'ORE (SIGORE). Fin 2011, l'outil permet l'accès à 80 couches d'informations sur le patrimoine naturel (faune, flore, plantes envahissantes, zonages...).
- L'actualisation de la publication, « l'environnement en Poitou-Charentes, tome 1, patrimoine naturel »
- La contribution de l'ORE à la valorisation de certaines productions de PCN, telles que « les cahiers des habitats 2010 », la plaquette « la biodiversité en Poitou-Charentes », ou la réalisation de près de 200 cartes de répartitions spécifiques des lépidoptères.

En 2011, l'ORE et PCN ont également contribué activement, dans le cadre du Réseau Partenarial des Acteurs du Patrimoine Naturel :

- Au niveau national, à l'alimentation du Système d'information sur la Nature et les Paysages (SINP)
- Au niveau régional, à la mise en œuvre de Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) et de la Trame Verte et Bleue (TVB). Dans ce cadre, l'ORE a réalisé pour le compte de l'Etat et de la Région des fiches communales qui ont été envoyées durant l'été à toutes les communes, incluant des informations issues des inventaires menés par PCN et ses associations membres.

CT

- **Ifrée**

Marie Legrand a siégé à tous les CA et à l'AG, y apportant toute son expérience antérieure.

Événements importants en 2011 pour l'Ifrée

- accompagnement d'un panel de citoyens avec l'EPTB Charente. Il y a une montée en puissance de ce type de demande dans des démarches participatives. ;
- production du livret n° 3 sur l'accompagnement des démarches de développement durable des collectivités par les associations. Ouvrage très lu et utilisé ;
- mise en place de formations dans le cadre professionnel, agents de service, personnels administratifs. Ces travaux portent sur le lien entre formation professionnelle et développement durable.

ML

- **Coordination Environnement et Développement Durable (CEDD) et CPCA**

En raison d'une diminution des subventions régionales et de l'absence d'autres recettes, malgré un licenciement, la CPCA, Conférence Permanente des Coordinations Associatives, s'est retrouvée en cessation de paiement et a été contrainte de demander sa liquidation judiciaire en juin 2011. La CPCA avait été moteur et active dans la création des Emplois tremplins Associatifs ainsi que pour la formation des bénévoles.

Dans ce cadre, des membres actifs de la CEDD ont participé à une réflexion pour une refondation de la CPCA.

Les membres des différentes coordination se sont retrouvés pour recréer une nouvelle structure qui a vu le jour début 2012 : le Collectif Régional des Coordinations Associatives (CRCA)

BF

- **France Nature Environnement**

. Directeurs des associations FNE

Bruno Fillon a assisté à deux réunions des directeurs de FNE, qui se sont tenues dans la Loire en mai et à Paris en novembre. Outre les échanges sur des problématiques communes entre Directeurs, un travail de fond a été engagé sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) au sein du mouvement FNE. Une préparation active du 36^e congrès de FNE de janvier 2012 a aussi été menée.

Conférence des présidents

Gustave Talbot, François-Marie Pellerin et Pierre Guy y ont représenté régulièrement les associations du Poitou-Charentes avec 3 conférences en 2011. Cette structure joue un rôle important, pour faire vivre les relations régional-national. Nous avons eu l'occasion de préparer les documents de la journée «élection présidentielle » du 28 janvier 2012 et œuvrer pour que Eau et biodiversité soient bien pris en compte, par ailleurs Gilles Marsat a spécialement travaillé sur la charte associative.

PG

8 FONCTIONNEMENT INTERNE, COMMUNICATION**• Équipe de Poitou-Charentes Nature et fonctionnement administratif**

Des tâches administratives, rédactionnelles, de coordination de réseau associatif (émissions de Radio Accords) ont été, sous l'autorité de Bruno Fillon, confiées à Jeannine Le Maux. La saisie comptable informatique a été assurée bénévolement, de façon régulière, par Annie Deschamps. La comptabilité de Poitou-Charentes Nature est validée par un Commissaire aux Comptes.

2011 a vu l'arrivée début octobre en Contrat à Durée Déterminée de 7 mois (renouvelé depuis) de Christian Grimault, chargé de mission ayant pour objectif d'assurer la coordination avec les associations et Cosea (construction de la LGV) sur les travaux de terrain afin de limiter les impacts de ceux-ci sur le patrimoine naturel.

BF

• Réunions

Sept conseils d'administration se sont tenus durant l'année, ainsi que de nombreuses réunions de bureau, pour le fonctionnement interne et une spécifique sur les finances.

BF

• Crédit Coopératif

Poitou-Charentes Nature a soumis au jury de FNE la réalisation des Outils de communication et de sensibilisation sur les chiroptères (nouvelle plaquette et fiches techniques) dans le cadre du partenariat FNE-Crédit Coopératif. Nous avons été récompensés par un prix de 550 €.

BF

• Médias :**Radio Accords**

En 2011, une quinzaine de bénévoles ou salariés des associations membres de Poitou-Charentes Nature sont de nouveau intervenus très régulièrement sur les ondes de la radio poitevine, en participant à des débats ou dans le cadre d'émissions estivales sur des sujets variés. La conférence annuelle de Ménigoute a pu être retransmise grâce à son concours.

Au-delà de tous les articles spécifiques liés à des programmes d'actions ou à des publications, au moins 14 articles de presse ont fait part des actions de Poitou-Charentes Nature en 2011, sur des sujets très variés : ambroisie, accueil du Président de FNE et conférences de presse sur la gestion de l'eau et les réserves de substitution, action juridique au Conseil d'Etat sur la LGV, parution de l'atlas Mammifères... PCN a aussi co-signé un communiqué de presse avec FNE sur les algues vertes.

BF

Poitou-Charentes Nature,

Union des associations de protection de la nature en Poitou-Charentes
représentante régionale de France Nature Environnement.

14 rue Jean Moulin, 86240 Fontaine le Comte

☎ : 05 49 88 99 23 ; ☎ : 05 49 88 98 78

pc.nature@laposte.net

<http://www.poitou-charentes-nature.asso.fr>

• Le Bureau au 31 décembre 2011 :

Président : Pierre GUY

Vices-Présidents : Gilles MARSAT (Charente Nature), Michel CAILLON (Vienne Nature), Dominique CHEVILLON (Nature Environnement 17), Catherine TROMAS (Deux-Sèvres Nature Environnement).

Trésorier : PAUL LIÉNART

Secrétaire : Gustave TALBOT

• Les salariés :

Bruno FILLON : organisation, gestion de l'association, représentation (temps plein)

Jeannine LE MAUX : secrétariat (temps partiel, 26h par semaine)

Thibaud DUMAS : réalisation d'outils de communication et organisation d'événements (temps partiel, 7h par semaine)

Christian GRIMAULT : coordonnateur LGV (temps plein)

• Les associations membres au 31 décembre 2011 :

Charente Nature, Nature Environnement 17, Deux-Sèvres Nature Environnement, Vienne Nature, LPO France, Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, LPO Vienne, OPIE (délégation Poitou-Charentes), SFO (délégation Poitou-Charentes Vendée), SOS Rivières Environnement, Union Régionale des CPIE, APIÉEE (Association de Protection, d'Information d'Étude de l'Eau et son Environnement).

• Adhérents (indirects) au 31 décembre 2011 : minimum 7500 avec les associations locales affiliées

Poitou-Charentes Nature remercie ses partenaires qui l'ont soutenue en 2011

